

---

**L'AMRF RECRUTE EN CDD UN.E CHARGÉ.E DU PROJET  
« ÉLU.E RURAL.E RELAIS DE L'EGALITE »**

---

*L'association des maires ruraux de France recrute un.e chargé.e du projet  
« Élu.e Rural.e Relais de l'Égalité »*

*Poste à pourvoir au 1er février 2021*

*Candidature à envoyer avant le vendredi 14 janvier minuit à :*

*Association des maires ruraux de France  
52 avenue Maréchal Foch 69006 Lyon  
Ou par mail à : [amrf@amrf.fr](mailto:amrf@amrf.fr)*

L'AMRF a été retenue pour un appel à manifestation d'intérêt interministériel visant à mettre en place des actions adaptées aux spécificités des territoires ruraux en faveur des femmes dans les domaines d'accès aux droits, de prévention des violences et d'autonomie économique.

Vous aurez en charge le pilotage de cette action intitulée « Élu.e Rural.e Relais de l'Égalité », d'une durée d'un an au sein d'une équipe de 14 salariés.

Il s'agira de mettre à profit la capacité d'entraînement de l'AMRF pour :

1. Informer le réseau
2. Construire un réseau de Relais (au sein d'un maximum de conseils municipaux adhérents et non adhérents et de toutes les Associations départementales de maires ruraux) ;
3. Outiller les Relais et les former, en partenariat avec l'association UniesVers'Elles et aux les acteurs institutionnels et associatifs locaux et nationaux ;
4. Animer le réseau des Relais, en lien avec un écosystème d'acteurs locaux et nationaux.
5. Créer et gérer un comité de pilotage
6. Aider les élues référentes nationales au sein d'un comité technique
7. Animer le Groupe Femmes de l'AMRF

**LE PROJET « ELU.E RURAL.E RELAIS DE L'EGALITÉ »**

- Faire un état des lieux de l'existant (Référents déjà en place, réseaux d'acteurs, outils disponibles, interlocuteurs départementaux et nationaux sur ce sujet, bonnes pratiques...)
- Accompagner la création d'un réseau AMRF de Référents au niveau départemental (au sein de chaque Association de maires ruraux - AMR) ;
- Accompagner à la création d'un réseau de Référents au niveau municipal, au sein de chaque conseil municipal ;

- En lien avec l'association « UniesVers'Elles », aider à la mise en place de formations des Référents ;
- Favoriser et développer le lien entre les Référents, les AMR et les interlocuteurs locaux ;
- Développer et animer une dynamique d'échanges au niveau départemental, en associant l'AMR et d'autres structures intervenant dans ce champ ;
- Participer à l'animation des différentes instances (comité de décision, comité de pilotage national, groupes « Femmes » ...) et organiser ponctuellement des actions ou des événements ;
- Participer à l'élaboration d'outils de communication autour de cette action au sein de l'équipe AMRF ;
- Assurer le lien entre l'action et la dynamique globale de l'association et son objet social ;
- Assurer, sous l'autorité des deux Vice-présidentes référentes et de la cellule de direction, le suivi financier et organisationnel de la convention passée avec le Ministère.

#### **Votre expérience :**

- Expérience souhaitée dans l'animation de réseau ;
- Connaissance du champ de la lutte contre les violences faites aux femmes ;
- Connaissance milieu des collectivités locales appréciée.

#### **Vos compétences :**

- Compétences relationnelles ;
- Compétences d'organisation ;
- Communication ;
- Compétences juridiques et/ou sociologiques appréciées.

#### **Vos qualités :**

- Intérêt marqué pour les questions d'aide aux femmes en difficultés ou victimes de violences ;
- Disponibilité et écoute ;
- Qualités relationnelles et d'adaptabilité ;
- Réactivité.

#### **MODALITÉS CONTRACTUELLES DU POSTE**

- CDD de 35h/semaine ;
- Placé sous l'autorité des deux Vice-présidentes référentes et de la cellule de direction ;
- Basé à Lyon, 52 av. Maréchal Foch, 6<sup>ème</sup> (puis rue Garibaldi, 3<sup>ème</sup>, dès mars 2021), avec déplacements ponctuels, France entière ;
- Permis B indispensable ;
- Rémunération de 25 à 30k€ brut selon expérience.

---

*L'Association des maires ruraux de France (AMRF) fédère, informe et représente les maires ruraux (des communes de moins de 3500 habitants). Créée en 1971, l'AMRF rassemble près de 10 000 élus adhérents regroupés dans un réseau convivial et solidaire d'associations départementales, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques. Elle s'engage au quotidien au niveau local comme national pour défendre et promouvoir les enjeux spécifiques de la ruralité.*

---